



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2025

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Finances et administration

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Tel que l'exige le Code municipal du Québec, le maire a déposé son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024. Le rapport sur les faits saillants est disponible sur le site internet de la municipalité.

Abrogation et remplacement de la résolution numéro 2025-08-255 - Subvention du Programme Rénofaçade

La résolution numéro 2025-08-255, adoptée le 19 août 2025, octroyait une aide financière de 1 394,59 \$ aux propriétaires du 402, rue Principale dans le cadre du programme municipal RénoFaçade. Compte tenu que les frais encourus par le citoyen ont été moindres que ce que prévoyait la résolution, le montant accordé a été révisé à 980.15\$.

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement d'amendement numéro 2025-08-902 modifiant le Règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 afin de modifier la grille de spécifications de la zone RT-04

La municipalité souhaite modifier la grille des spécifications de la zone RT-04 afin d'autoriser les projets intégrés pour la classe d'usage H1. À cet effet, le premier projet de règlement numéro 2025-08-902 modifiant le règlement de zonage RU-902-01-2015 et ses amendements a fait l'objet d'un avis de motion et d'un dépôt, puis le conseil a adopté le projet de règlement. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 23 septembre 2025 à 18h30.

Ressources humaines

Autorisation de participer à des formations

En conformité avec la convention collective des cols blancs de la municipalité, le conseil a accepté de rembourser des frais de formation sur l'adjudication des contrats municipaux et sur les appels d'offres à l'adjointe à la direction générale.

Nomination d'une inspectrice municipale

Le conseil a procédé à la nomination de Mme Luce Beaudoin à titre d'inspectrice municipale. Mme Beaudoin était précédemment adjointe à l'urbanisme et a complété avec succès l'attestation d'études collégiales en inspection municipale.

Nomination de deux fonctionnaires désignés



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2025

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit qu'un conseil municipal peut nommer un fonctionnaire désigné par règlement. Ce fonctionnaire désigné administre et s'occupe de l'application des règlements de zonage, de lotissement, de construction et d'administration relative à l'urbanisme.

Le conseil a donc procédé à la nomination de Mme Claudy St-Onge, directrice de l'urbanisme et de l'environnement et Mme Luce Beaudoin, inspectrice municipale, comme fonctionnaires désignés pour la municipalité.

Ce titre leur confère l'autorisation de procéder à des inspections municipales, de délivrer des permis et d'émettre des constats d'infraction relatifs aux règlements municipaux.

Prolongations des postes temporaires de technicien comptable et d'adjointe de soutien

Compte tenu des besoins importants de la municipalité en administration et en finances, les deux postes temporaires ont été prolongés de 6 mois, jusqu'en mai 2026.

Travaux publics

Ajustement budgétaire - Contrat de fourniture et livraison de matériaux granulaires

Compte tenu de l'augmentation des prix et des besoins en matière de matériaux granulaires, le conseil a résolu d'augmenter le montant du contrat à Uniroc, initialement de 30 000\$, de 70 000\$. Le montant total du contrat s'élève à 100 000\$ plus taxes.

Reddition de compte – travaux de remplacement des ponceaux sur le chemin Avoca

La municipalité a reçu une subvention du Programme d'aide à la voirie locale pour les travaux de ponceaux sur le chemin Avoca, réalisés depuis août 2022. Comme ces travaux se sont terminés le 29 août dernier, le conseil a résolu de transmettre au ministère les pièces justificatives à sa reddition de comptes (factures, photos des travaux réalisés, formulaires, etc.).

Demandes d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale

Le conseil a autorisé une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour des travaux sur les chemins Rivière-Rouge, Kilmar, Avoca et Harrington ainsi que pour des travaux de ponceaux sur les chemins Avoca et la rue des Colibris.

Urbanisme et développement du territoire

Renouvellement de contrat - Collecte des matières organiques et résiduelles ultimes pour l'année 2026 - Transport sanitaire Hayes



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2025

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Le contrat octroyé à Transport sanitaire Hayes a été renouvelé pour l'années 2026, au montant de 316 797,40\$ plus taxes.

Demandes de PIIA

À la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil a accordé deux demandes de PIIA :

- Aux propriétaires du lot 5 924 738, situé au 151 rue de la Berge, pour la construction d'une nouvelle résidence dont le revêtement extérieur sera fait de déclin de type « board and batten » de couleur blanche, le revêtement de toiture sera en tôle, et les portes et fenêtres seront de couleur noire.
- Au propriétaire du lot 6 210 130, route 327, pour la réalisation d'un projet intégré comprenant le lotissement en 2 phases afin de définir les parties privatives et communautaires dans le cadre d'une copropriété divisée. Le projet du requérant respecte les règlements d'urbanisme et les critères relatifs au réseau écologique.

Sécurité publique

Achat de pinces de désincarcération hydrauliques

Le conseil a accepté que le service de sécurité incendie fasse l'acquisition de nouvelles pinces hydrauliques pour assurer l'efficacité et la sécurité des interventions. Le contrat sera octroyé à la compagnie L'Arsenal, au montant de 65 100\$ plus taxes, à la suite d'une demande de prix auprès de quatre fournisseurs.

Contrat – système de gestion et distribution d'alertes

Afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité des communications lors des interventions d'urgences des 20 pompiers sur appel du service de sécurité incendie, le conseil a accepté l'octroi d'un contrat de trois ans avec la compagnie Info Page, au montant de 3 204\$ plus taxes.

Loisirs, vie communautaire et communication

Prêt du Centre Paul-Bougie

Le conseil a appris récemment le décès de la conjointe de M. Yvon Maher, citoyen de la municipalité. Le couple est reconnu pour avoir contribué bénévolement depuis plusieurs années au bien-être des citoyens de GSLR. En reconnaissance pour ces années d'implication et de dévouement, le conseil a accordé le prêt de la salle Paul-Bougie à M. Maher pour les funérailles de sa conjointe. Le conseil et le personnel de la municipalité tiennent à



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2025

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

transmettre leurs plus sincères condoléances à M. Maher et à sa famille en cette période difficile.

Correspondances et affaires nouvelles

Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada

Pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'un organisme appelé Maisons Canada, qui sera chargé de construire des logements abordables et d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables, spécifiquement pour des projets de grande envergure comprenant un nombre important de logements.

Or, le conseil constate que la situation du manque de logements locatifs n'est pas qu'un enjeu urbain, mais a un impact dans toutes les régions du Québec, notamment sur le recrutement de la main d'œuvre, le développement économique et l'occupation du territoire.

Le conseil a donc résolu d'appuyer la Fédération québécoise des municipalités, qui recommande notamment au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités du Canada que Maisons Canada soutienne les communautés en région en prévoyant un volet distinct pour les collectivités locales afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec.